

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six et le trente mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique à dix-neuf heures quinze minutes sous la Présidence de Monsieur Roland DESCHAMPS, Maire.

Présents : Roland DESCHAMPS, Isabelle ROUX, Emmanuel MASSE (pouvoir de Romain CHERBLANC), Karine MICHAUD, Hervé RIOU, Jacqueline CHASSARD, Hortense-Victoria GUILLOUX, Pierre COLAS, Chloé MORENO-FUENTES, Maxime BUISSON, Maurice BERRARD, Séverine MICHAILLE, Céline BERGER

Absents excusés : Romain CHERBLANC (pouvoir à Emmanuel MASSE),

Secrétaire de séance : Isabelle ROUX

DÉLIBÉRATION N°2026-14

Objet : Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres

Le Conseil municipal,

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la nécessité de constituer la Commission d'appel d'offres pour les marchés publics soumis à procédure formalisée ;

Considérant que la Commission d'appel d'offres doit être composée du maire, président de droit, et de trois membres titulaires élus en son sein, ainsi que de trois membres suppléants ;

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main levée, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

DÉSIGNE :

- Membres titulaires :

- Mme Isabelle ROUX, 2^{ème} adjointe
- M. Hervé RIOU, 3^{ème} adjoint
- Mme Karine MICHAUD, 4^{ème} adjointe

- Membres suppléants :

- M. Emmanuel MASSE, 1^{er} adjoint
- Mme Hortense – Victoria GUILLOUX
- M. Maxime BUISSON

Le maire est président de droit de la Commission

Durée du mandat :

Les membres sont désignés pour la durée du mandat municipal, sauf modification par délibération ultérieure.

Exécution :

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après sa transmission
en Sous-Préfecture de Belley
et sa publication

Le Maire

Roland DESCHAMPS



Pour copie conforme

Le Maire,

Roland DESCHAMPS

